



COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 29 juin à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Étaient présents :

Nicolas ABRY, Jessie BERNE, Fabien DESGRANGES, Jean-Paul GRESSARD, Émeline GREVILLOT, Pascal MONNIER, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, Clotilde THIRY, David TOZZI, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT et Sylvaine WARTELLE

Étaient excusés :

Loïc LAURENÇOT, Carole VERDOT et Sandrine VUERLI

Procurations :

Loïc LAURENÇOT donne procuration à Fabien DESGRANGES

Carole VERDOT donne procuration à Éric STEIB

Sandrine VUERLI donne procuration à Sylvaine WARTELLE

Le Maire Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures 05

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

Ordre du jour

1. Adoption du compte rendu du 18 mai
2. Création d'un poste non permanent contractuel
3. Situation des agents
4. Situation de l'école
5. Les comptes
6. Les travaux
7. Demande ADMR
8. Convention avec le CCAS d'Héricourt
9. CAS et monde associatif
10. Immobilier et foncier dans la commune
11. Divers

1. Adoption du compte rendu du 18 mai

La proposition de compte-rendu de la séance du 18 mai 2026 est adoptée sans modification.

2. Création de poste non permanent contractuel

La candidature de Samuel Jeanningros a été retenue pour assurer des fonctions d'agent technique. Il peut prendre ses fonctions au 1^{er} septembre 2026.

Délibération : Le Maire soumet au vote la création d'un poste non permanent contractuel à 35 heures hebdomadaires.

VOTE : Oui à l'unanimité

3. Situation des agents

Isabelle Meyssonier est en immersion à la commune d'Héricourt. Son intégration à la suite de cette immersion est envisagée.

Didier Boutet sera en retraite au 1^{er} juillet.

4. Situation de l'école

- La directrice Christine Boillot a invité à une réception le 19 juin pour son départ en retraite. Les adjoints étaient présents avec le Maire qui lui a remis un cadeau au nom de la commune et des agents.
Un nouvel enseignant est nommé pour la rentrée de septembre 2026, monsieur Baptiste Galbrun. Il assurera la fonction de direction. Il s'est présenté au conseil d'école de juin et le Maire s'est entretenu avec lui.
- Le spectacle de l'école prévu le samedi 27 juin a dû être annulé à cause de la canicule.
Le même jour, la kermesse des Z'enfants d'abord a quand même eu lieu, en la déplaçant en soirée.

- Vendredi 3 juillet après la sortie de l'école, aura lieu la remise des calculatrices aux élèves de CM2 qui seront au collège l'an prochain.
- La DASEN (inspectrice d'académie) a écrit à la commune pour évoquer la baisse globale des effectifs scolaires qui a lieu en Haute-Saône comme dans le reste de la France. Le nombre de classes à Luze sera amené à baisser comme ailleurs. Elle invite les communes à engager une réflexion sur la structuration scolaire en s'associant aux communes voisines.
- Par ailleurs, une réunion s'est tenue à la CCPH avec les maires de Échenans-sous-Mont-Vaudois, Chagey, Mandrevillars, Brevilliers et Luze. La commune d'Échenans-sous-Mont-Vaudois porte un projet de pôle éducatif et envisage également la construction d'un nouveau pôle périscolaire.
Parmi les communes invitées à rejoindre le pôle éducatif, certaines devraient faire des rénovations de leurs écoles qui seraient coûteuses et ne sont pas toujours techniquement réalisables.
Le pôle périscolaire ne correspond plus aux besoins non plus.
Un projet de construction a été présenté pour la construction de deux pôles : un pôle périscolaire pour 1,9 millions d'euros et un pôle éducatif pour 2,07 millions d'euros.
Le conseil municipal de Luze doit prendre position pour que les porteurs du projet puissent lancer sa réalisation.

Délibération : Le Maire soumet au vote la proposition de participer au projet de pôle éducatif à Échenans-sous-Mont-Vaudois.

VOTE : Non à l'unanimité

Un échange a lieu sur le confort thermique dans l'école et des solutions sont envisagées. La question sera à l'ordre du jour de la commission travaux qui se réunira en fin de semaine.

- Entrée dans la cour de l'école
À partir de la rentrée de septembre, l'accès des élèves à l'école se fera uniquement par le côté parking, rue des écoliers. Le Maire prendra un arrêté.
Cela évitera les problèmes de parking côté mairie aux horaires d'entrée et sortie. La circulation des véhicules et des piétons vers la mairie est gênée par les voitures qui stationnent aux heures d'entrée et sortie d'école.

5. Les comptes

Fabien Desgranges, premier adjoint, présente l'état des comptes en milieu d'année.

Les dotations de l'État sont arrivées. La DGF (dotation globale de fonctionnement) n'a presque pas bougé, mais la DSR (dotation de solidarité rurale) a augmenté fortement.

La commune touche également la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) qui varie en fonction des travaux réalisés.

Parmi les dépenses du mois se trouvent des achats d'énergie (carburant), de voirie et de contrôle des bornes incendies. Dans les recettes on trouve des coupes de bois.

6. Les travaux

Pascal Monnier, troisième adjoint, présente les travaux en cours :

- Les fenêtres sont posées sur le bâtiment de logements communal.
- Il n'y a pas eu de travaux de fleurissement récemment, mais un peu d'arrosage a été fait.
- L'entretien courant du cimetière a été fait.
- Des échanges ont lieu sur l'isolation de l'école et
- Des petits travaux demandés par les enseignants auront lieu durant l'été.
- À la Maison du temps libre et à la mairie : remplacement de robinets à venir.
- Pour l'entrée principale du cimetière (porte ancienne, chemin des Prés Ronds) il faudra monter une équipe de bénévoles pour faire un peu d'entretien afin d'éviter que la structure en pierre ne s'abîme.

7. Demande ADMR

L'ADMR, association nationale implantée localement, intervient pour améliorer le confort et la prise en charge de personnes (personnes âgées, handicapées, malades ou famille). Elle recherche des bénévoles pour participer aux visites aux personnes et aux animations qu'elle propose.

Son appel à bénévoles pourra être diffusé dans la commune.

8. Commission d'action sociale (CAS) et monde associatif

Convention avec le CCAS d'Héricourt

La convention avec le CCAS d'Héricourt concernant le financement des repas livrés à domicile va être dénoncée.

La CAS se tient à disposition des personnes et des familles pour les informer sur les aides auxquelles elles peuvent avoir droit.

Les nouvelles des associations

La kermesse des Z'enfants d'abord a eu lieu malgré l'annulation du spectacle de l'école mais a été décalée en soirée. Mais cela a entraîné peu de désistement. Les organisateurs étaient satisfaits.

Le vide grenier des « chouettes vergers luzois » s'est bien déroulé le 15 juin. La météo clémente a permis de retrouver une bonne fréquentation cette année.

Les manifestations à venir

- L'estivale luzoise : samedi 22 août. Animations l'après-midi autour de la Maison du temps libre et en soirée aura lieu un repas traiteur sur inscription.
- Le 5 septembre lancement de la programmation de l'amicale : un petit temps festif aura lieu vers la mairie en fin d'après-midi.
Les personnes intéressées à participer à un des groupes de yoga ou de gym sont appelées à se manifester.
Foire aux pommes le dimanche 4 octobre 2026, l'organisation par le comité des fêtes se poursuit.
- En 2027, l'amicale aura 50 ans et propose d'organiser des manifestations lors des journées du patrimoine.

9. Immobilier et foncier dans la commune

Un terrain a été vendu Chemin en Duros. Dans les lotissements, ils ne restent donc que deux parcelles à vendre, dont une pour laquelle un contact est en cours.

10. Divers

Grue rue de la Morette

La grue a pu être repliée, sans soucis technique.

Visite de la station d'épuration de Chenebier par des élus de Luze :
mercredi 1^{er} juillet à 9 heures.

Dates des prochaines séances du conseil municipal

2026 : 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre

2027 : 11 janvier, 8 février, 8 mars, 5 avril, 10 mai, 7 juin, 5 juillet

Le Maire clôt la séance à 22h08